

Le conseil d'école s'est tenu en distanciel, en raison de la situation sanitaire.

Membres de droit présents :

Enseignants : Mmes Parraga, Lerot-Troubet , Favennec, Cérissère, Quinternet, Franc, Velot-Lerou, Grégoire, Garot, Cosse, Agostini, MM. Damon, Micheau, Servant, Motes, Didier.
Conseillère municipale déléguée au conseil d'école : Mme Fabry
Représentants des parents d'élèves ALPE : M. Rey, Mme Le Brun, Mme Beauval, M. Pollet, Mme Dos Reis, Mme Paris, Mme Grondin, Mme Cabaton, M. Dias.
Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme Salgues, M. Samson, M. Isik, Mme Damiens, Mme Garrido, M. Maougal.

Membres de droit excusés :

Mme Khorsi, Inspectrice de l'Education Nationale
Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) : Mme Valet

Membres invités :

Responsable du service éducation : Mme Sicard
Responsable de l'ALAE : M Aïssa Abdi

Présidente de séance : Mme Lagarrigue

Secrétaire de séance : Mme Lagarrigue

Ouverture de la séance : 18h

1) Point sur la situation sanitaire et les évolutions du protocole:

Le protocole sanitaire a subi plusieurs transformations depuis le dernier conseil d'école.

Sont notamment à signaler les changements suivants :

● Depuis le 18 janvier :

- Les activités physiques et sportives en intérieur sont suspendues : les élèves ont donc sport uniquement dans la cour.
- A la cantine, le non brassage entre élèves de classes différentes est impérativement respecté : les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins un mètre avec ceux des autres classes.

● Depuis le 1^{er} février :

- Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques "grand public" de catégorie 1 peuvent être portés à l'école: **le port de ce type de masque est donc devenu obligatoire pour les personnels et les élèves, à compter du 8 février** (délai accordé pour que les familles puissent acquérir de nouveaux masques respectant ces exigences). Il appartient aux familles de fournir les masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école de masques afin d'en fournir aux élèves qui ne pourraient pas s'en procurer.
- L'aération des locaux a lieu 15 min avant la classe, pendant les récréations, entre midi et deux heures, après la classe, et quelques minutes toutes les heures.
- A la cantine, une distance de deux mètres entre les tables est respectée.
- En cas d'identification d'un variant chez un personnel ou un élève, la classe sera fermée.
- Les réunions de plus de 6 personnes sont interdites en présentiel.

● Depuis le 12 février :

Seuls les masques chirurgicaux ou les *masques grand public ayant une capacité de filtration de 90%* (ancien masque grand public de catégorie 1) peuvent être portés.

En cas de survenue d'un cas confirmé portant la variante britannique du SARS-CoV-2 : La conduite à tenir autour d'un cas confirmé de la variante britannique est la même que pour le cas général. Selon l'analyse locale concernant la circulation de cette variante sur le territoire, en lien avec l'ARS, la fermeture de la classe pourra toutefois être envisagée dès le premier cas.

En cas de survenue d'un cas confirmé portant la variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 : L'apparition d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 chez un élève implique la fermeture de la classe. Tous les élèves de la classe seront assimilés à des contacts à risque.

L'apparition de l'une de ces variantes chez un personnel n'implique pas automatiquement la fermeture de la classe. Pour les cas confirmés porteurs d'une de ces deux variantes, la durée d'isolement est portée à 10 jours et un test de sortie d'isolement doit être systématiquement réalisé. Une fermeture de la classe est également mise en oeuvre dès qu'un élève est identifié comme contact à risque d'un parent, d'un membre de la fratrie ou de toute personne vivant dans le même foyer que lui contaminé par une variante sud-africaine ou brésilienne.

- Depuis le 19 février : la durée d'isolement pour les cas confirmés est portée à 10 jours, qu'il s'agisse de cas de variant ou non.

D'autre part, en cas d'absence NON REMPLACÉE d'un enseignant, pour éviter le brassage des élèves au-delà des groupes "étanches", et donc la répartition des élèves dans des classes d'un autre groupe, il sera demandé aux familles de garder leur enfant (dans la mesure du possible). L'équipe enseignante remercie par avance les parents pour leur compréhension et leur coopération si une telle situation devait se présenter.

Les familles ont été informées au fur et à mesure de ces différentes évolutions.

- Concernant les tests : des campagnes de tests systématiques pourront être proposées, sur préconisation de l'ARS, notamment en cas d'apparition de 3 cas confirmés dans l'école sur une période de 7 jours ou de suspicion de présence d'un variant dans l'école. Dans tous les cas, les élèves ne pourront bénéficier de ces tests qu'avec l'autorisation des responsables légaux.

2) Effectifs :

A ce jour, les effectifs sont les suivants (quelques départs dus à des déménagements depuis le dernier conseil d'école):

CP : 82 (25 CPA, 26 CPB, 23 CPC et 8 en CP/CE1)

CE1 : 72 (16 en CP/CE1, 26 CE1A, 24 CE1C, 6 en CE1/CE2)

CE2 : 73 (18 en CE1/CE2, 26 CE2A, 29 CE2C)

CM1 : 70 (30 CM1A, 27 CM1B, 13 en CM1/CM2)

CM2 : 70 (12 en CM1/CM2, 29 CM2B, 29 CM2C)

Soit 367 élèves à ce jour.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021 :

69 élèves sont inscrits en GS à Kergomard, et 70 CM2 quittent l'école : les effectifs devraient donc être stables. Quelques départs sont d'ores et déjà annoncés (10), mais nous ne connaissons pas encore les éventuelles nouvelles inscriptions (début des inscriptions en mairie début mars).

De nouvelles constructions de logements sont en cours, qui peuvent concerner l'école prochainement:

- 8 logements rue de la Plaine (livraison 1^{er} semestre 2021) (zone tampon Pagnol/Prévert)
- 15 logements rue du 11 novembre (livraison fin 2021) (zone tampon Pagnol/Prévert)

D'autres constructions concerneront l'école à plus long terme :

- 29 logements chemin des Bastards (livraison 2022/2023) (zone tampon Pagnol/Prévert)
- 243 logements rue des Fauvettes (livraison 2022 / 2023) (Prévert)

La Mairie indique qu'un travail d'anticipation sera mené pour répartir au mieux les arrivées d'enfants dues à ces nouvelles constructions.

3) Projet d'école :

Le projet d'école a été présenté lors du premier conseil d'école.

Certaines actions ne peuvent se mettre en place du fait du protocole sanitaire, comme la chorale d'école ou les lectures offertes entre CP et CM1.

Les actions de liaison entre GS et CP ont été modifiées (pas de rencontre entre les classes mais des échanges entre classes : fabrication de cartes de vœux par les GS pour que les CP les écrivent et les envoient, fiche de fabrication écrite par les CP et donnée aux GS, enregistrement de la lecture d'un livre par les CP pour écoute par les GS, échange de classes prévu fin juin/début juillet).

Les autres actions sont maintenues, et notamment :

- La mise en place du potager par les élèves de CP
- L'action de sensibilisation au handicap : il est prévu une journée de sensibilisation au handisport, avec l'intervention du comité départemental handisport : temps d'échange avec les élèves et ateliers de pratique handisport. Cette action pourra être financée avec le budget « sorties » de la Mairie.
- Le parlement des élèves : les enfants ont commencé à réfléchir à la problématique des déchets dans l'école et ont proposé des actions pour les récupérer (création d'une « brigade verte ») et les recycler (mise en place d'un bac de recyclage dans la cour permettant de trier les déchets du goûter, projet porté par l'ALAE). D'autres problématiques sont à l'étude : réduction des déchets, composition du goûter, lutte contre le gaspillage alimentaire...

L'école souhaite s'engager dans une démarche de développement durable et obtenir le label E3D. Le parlement des enfants servira de relais pour recueillir les propositions des élèves et décider des actions à mettre en place.

4) Vie de l'école

RASED

A l'école Prévert, sont présentes une psychologue de l'Education Nationale M^{me} Frontil-Dubosc, et une enseignante spécialisée, Mme Boisseau, qui intervient actuellement auprès de petits groupes d'élèves de CP.

Coordonnées RASED : 05.62.13.52.71 - email : rased-hg16.plaisance-jp@ac-toulouse.fr

AESH : Accompagnants pour les Elèves en Situation de Handicap. Nous avons actuellement 7 AESH à l'école (départ d'une AESH) pour accompagner 19 élèves en situation de handicap, dont 6 bénéficient d'une AESH individuelle, et dont 3 sur tout le temps scolaire. Il reste donc peu de moyens humains pour accompagner les enfants ayant droit à une AESH mutualisée : ces enfants sont accompagnés en moyenne entre 9h et 10h par semaine. 2 d'entre eux ne sont pas du tout accompagnés. La situation a été signalée à plusieurs reprises au Rectorat, à Mme l'Inspectrice et Mme la référente de scolarité.

Services civiques : Shana Valovic a quitté sa mission de service civique au sein de l'école le 12 février. Un seul volontaire assiste désormais l'équipe pédagogique : Jacques Destremau.

Sécurité : PPMS intrusion et évacuation incendie

- *Evacuation incendie* : le deuxième exercice a été réalisé le 19 janvier. Il s'agissait d'un exercice inopiné, pour les enfants et les enseignants. L'exercice s'est bien déroulé. Tous les enfants ont évacué en 1min 20s.
- *PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion* : le deuxième exercice aura lieu prochainement, il s'agira également d'un exercice inopiné. Le contenu de toutes les mallettes PPMS, qui était périmé, a été entièrement remplacé par la Mairie. Une sirène commune à la maternelle et l'élémentaire sera prochainement rajoutée.
- *PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) confinement* : un exercice sera programmé en mai 2021.

Evaluations CP de janvier : restitution des résultats de façon individuelle aux familles, propositions d'entretiens téléphoniques.

5) Projets de l'année et coopérative scolaire

Les sorties scolaires sont autorisées, mais la plupart des lieux culturels sont fermés, il est donc difficile d'envisager des sorties scolaires à ce jour.

- Action solidaire en décembre : opération « boîtes à chaussures » visant à offrir de la nourriture et de petits cadeaux aux personnes sans domicile fixe. Merci à tous pour votre générosité, la collecte a été un succès !
- L'école a réservé l'exposition « Sois net avec ta planète », sur le thème des déchets, du 5 au 26 mars.
- L'école souhaite créer un événement culturel autour d'une exposition d'arts sur le thème de la nature et du développement durable, la semaine du 7 juin.
- Journées de sensibilisation au handicap avec ateliers handisport.
- Projet théâtre pour les classes de CE1A et CE1C, avec des interventions du « « Théâtre des grands enfants » et une finalisation sous forme de spectacle (filmé ou en présence des parents, selon les possibilités liées au protocole sanitaire).
- Si les sorties scolaires ne peuvent se tenir, il est envisagé de faire venir un spectacle à l'école.

L'équipe enseignante remercie la Mairie qui a mis à disposition des écoles la totalité du budget sorties pour financer des interventions ou la venue de spectacles à l'école, au vu du contexte sanitaire.

Projets particuliers :

- L'association ALPE organise une vente de madeleines et biscuits.

Coopérative scolaire :

- Les dons des familles ont rapporté 4954€ à la coopérative scolaire.
- La vente des photos a rapporté 2883€.

6) ALAE

Présentation des projets aux membres du conseil par M Aïssa Abdi, directeur de l'ALAE.

Direction:

AISSA ABDI Cédric (depuis le 11/2020), arrivé depuis 09/2019, sur le poste de codirection de l'ALAE.

DA SILVA Sandra (depuis le 09/2012)

Protocole sanitaire:

3 Groupes étanches (basés sur ceux des enseignants).

Chaque groupe a sa zone d'activité :

Une première zone salle Polyvalente + cour préau

Une deuxième zone salle BCD + cour du milieu

Une troisième zone salle ALAE + cour du fond

Chaque groupe change de zone tous les jours.

La cantine:

Un animateur est référent cantine, fait appliquer le protocole et veille à ce que les services ne se mélangent pas. Un animateur est en charge des enfants « hors service » (Taxi, départs parents,...).

La cantine se déroule en trois services (un groupe par service). Chaque classe à sa table et garde la même tous les jours. Les enfants de classes différentes mangent dos à dos.

Une désinfection est effectuée entre chaque service.

Le goûter:

Les enfants prennent leur goûter au sein de leur groupe étanche.

Les animateurs créent des zones par classe mais cela reste compliqué à contenir (à rajouter les enfants qui ne prennent pas le goûter)

Temps de lavage des mains : le matin en arrivant à l'ALAÉ, avant chaque entrée ou retour de classe, avant et après chaque activité, avant et après la cantine.

Les activités :

L'ALAÉ a maintenu ses activités dans la mesure où les moyens humains sont suffisants et que le cadre sanitaire est assuré.

Projets phares de l'ALAÉ :

Le conte dessiné à partager.

Participation au projet « Origami for life » en soutien au SAMU social.

Fabrication d'un récupérateur d'emballages de compote et renfort sur le projet développement durable de l'école.

Carnaval

Liaison GS/CP sur le temps ALAE:

Au vu du protocole sanitaire et le besoin de réduire le brassage au maximum, les passerelles nous semblent compromises actuellement.

7) Travaux et points divers

Travaux prévus pendant l'été 2021 :

Changement de l'évier et réfection de la peinture de la salle des maîtres, peinture de la classe 8, réfection de la peinture et de la faïence dans les toilettes.

- Il est urgent d'installer un 2^{ème} visiophone : difficultés pour les parents/taxis qui viennent récupérer les enfants sur le temps scolaire lorsque la directrice n'est pas dans son bureau. *Ce deuxième visiophone a été commandé et sera posé début avril.*

- Locaux : demande de libérer la quinzième classe (utilisée par l'ALAE maternelle actuellement) : cela permettrait que la classe de CPA ne soit plus isolée, de retrouver une salle d'arts visuels et de libérer de l'espace pour notre ALAE. *Cela ne paraît pas envisageable pour le moment, l'ALAE de Kergomard ayant des effectifs trop importants.* L'équipe enseignante insiste pour qu'une réflexion soit menée sur ce sujet, la salle occupée actuellement par les CE1C n'étant initialement pas une salle de classe, elle est peu pratique pour des activités d'enseignement.

- Où en est le projet d'installer des placards dans les classes? *Cette demande sera à renouveler, une priorité a été donnée aux maternelles pour l'équipement en placards.*

- Bande de terre à supprimer autour de la cour : boue, enfants qui glissent. L'école fera remonter une proposition qui sera examinée.

- Clés de l'école : suite à la demande de l'équipe enseignante, des clés supplémentaires pourront être commandées (coût pris sur le budget fonctionnement de l'école).

- Aménagement du parking : une étude technique et pédagogique va être lancée. Les parents d'élèves insistent sur la nécessité d'aménagements pour les piétons (marquages au sol). Il est proposé d'associer les associations de parents d'élèves à la réflexion qui sera menée.

- Les parents d'élèves souhaitent un trombinoscope de l'équipe ALAE, il sera réalisé.

- Nettoyage des toilettes : les parents d'élèves font remonter que beaucoup d'enfants se retiennent d'aller aux toilettes par manque de propreté.

Le nettoyage est effectué deux fois par jour, avant 9h le matin et à 14h15. Pour le moment, par manque de moyens humains, il n'est pas possible de faire réaliser un nettoyage supplémentaire, mais la Mairie fait réaliser un devis auprès d'une société de nettoyage pour envisager cette possibilité.

Les points à l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 20h.

Prochain conseil d'école : jeudi 17 juin 2021 à 18h.

La présidente de séance
Mme Lagarrigue



La secrétaire de séance
Mme Lagarrigue

